

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez M. Reboux, au bureau du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier, & Co place de la Bourse, 8; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 00.

BOURSE DE PARIS	
DU 4 MARS	
3 0/0	59 65
4 1/2	86 75
Emprunt 1872 (5 0/0)	94 00
Emprunt 1871	94 00
DU 5 MARS	
3 0/0	59 65
4 1/2	86 90
Emprunt 1872 (5 0/0)	94 05
Emprunt 1871	94 05

ROUBAIX, 5 MARS 1874

BULLETIN DU JOUR

M. Guyot, député de la gauche, a déposé hier une proposition ayant pour but de soustraire les cabarets et débits de boissons aux persécutions de l'administration qui peut faire fermer ces sortes d'établissements à son gré, conformément au décret du 29 décembre 1851. C'est en vain que M. Guyot a pris la défense des cabaretières; l'urgence de sa proposition a été repoussée. L'article 20 du projet de la commission tendant à surtaxer les alcools a été rejeté par 488 voix contre 171. M. Claude a fait adopter le premier paragraphe d'un amendement ayant pour but de surtaxer les alcools dénaturés. Les deux autres paragraphes de cet amendement ont été renvoyés à la commission. L'article 22 qui réduit à vingt litres au lieu de quarante la quantité d'alcool pour laquelle l'affranchissement du droit général de consommation est accordé aux bouilleurs et distillateurs, a été adopté par 272 voix contre 225.

L'article 23 a été également adopté. M. Léonce de Lavergne a demandé le renvoi à une commission spéciale des amendements de MM. Feray et Lanet sur la révision des évaluations cadastrales. La discussion sur ce sujet étant restée sans résultat, M. Langlois a développé une proposition tendant à établir un impôt de quotité sur la propriété foncière. Cette motion a été rejetée. La discussion des impôts continuera aujourd'hui.

Contrairement aux bruits qui avaient circulé avant la séance, il n'y a pas eu d'incidents au sujet du *Figaro* et du *XIX^e Siècle*.

On ne s'est pas non plus occupé de l'ajournement de la réception de M. Ollivier à l'Académie française, ajournement qui a été prononcé hier à la majorité de 20 voix contre 6, le récipiendaire n'ayant pas consenti à modifier la partie de son discours qui concerne Napoléon III. M. Emile Ollivier tient à prendre la direction du parti qui avait fait l'empire libéral au 19 janvier. Les bonapartistes de vieille date combattent les prétentions de l'ancien commissaire général de Ledru-Rollin en 1848.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, les électeurs des départements de la Gironde et de la Haute-Marne sont convoqués pour le dimanche 29 mars cou-

rant, à l'effet de pourvoir aux sièges de député à l'Assemblée nationale vacans dans ces départements: Le premier de ces départements aura à remplacer M. Larrieu, et le second M. de Lespérut. Il paraît que dans le conseil des ministres, M. de Broglie, parlant des dernières élections, a prouvé, pièces en main, que la majorité de M. Ledru-Rollin lui venait seule et presque entière de l'arrondissement d'Api, et il en a tiré un nouvel argument en faveur de la nécessité de la suppression du scrutin de liste. Un fait très-digne d'attention, en effet, c'est le progrès soutenu, depuis un an, des candidatures conservatrices dans les élections pour les conseils généraux.

Trois de ces candidatures viennent encore de triompher dans les Ardennes, dans la Marne et dans l'Yonne; ce qui prouve que plus le candidat est rapproché des populations, plus elles se prononcent en faveur de celui qu'elles connaissent comme présentant des garanties pour le maintien de l'ordre.

L'opposition républicaine apprête ses armes pour entrer en campagne. Cette campagne, si l'on comprend bien le programme donné par la *Republique française*, ne se fera pas contre le ministère directement, ni contre le septennat, mais elle marchera droit à la dissolution. M. Thiers en a dit le premier la mot, mot précieusement recueilli par la feuille de M. Gambetta: « L'acte de raison » demandé par lui à l'Assemblée, va devenir le clairon de la dissolution.

Cette tactique serait fort habile, si elle était favorisée par l'imprévoyance du gouvernement.

S'attaquer dès à présent au ministère, cela pourrait se faire peut-être, mais aurait plus d'un danger, sans donner des résultats sérieux. Attaquer le septennat serait une grave imprudence que les habiles gens qui mènent la gauche ne commettront pas; on inquiéterait le pays.

Non, disent les inspirateurs de l'opposition républicaine, le septennat tombera tout seul avec une nouvelle Chambre; il est donc inutile de le renverser. La dissolution se trouve donc, au point de vue parlementaire, la tactique la plus habile et la plus assurée du succès. On peut ajouter que le pays, qui s'inquiéterait de voir toucher au pouvoir exécutif, laissera partir l'Assemblée nationale, parce que, dans tous les partis, l'aveuglement injuste de la passion la rend responsable de toutes les épreuves et de toutes les difficultés dont le pays lui-même tout entier est responsable. A ce plan de campagne, que comptent opposer les diverses fractions de la majorité et le ministère? — Va-t-on continuer à se diviser et à se soupçonner l'un l'autre? Hélas! on le peut craindre; mais on peut aussi espérer que l'évidence du péril ouvrira les yeux et unira les volontés.

Un débat fort important a eu lieu, le 3, au sein du Reichstag allemand, à propos des lois extraordinaires qui régissent encore, après trois années de souffrance,

les malheureuses provinces de l'Alsace-Lorraine. M. de Bismarck est intervenu dans la délibération et a soutenu la nécessité du maintien des lois exceptionnelles. L'aide d'arguments que nous n'avons pas besoin de caractériser pour en faire apprécier la convenance et le mérite.

D'après des dépêches de Saint-Jean-de-Luz, le maréchal Serrano et l'amiral Topete étaient accompagnés par un renfort de troupes à leur arrivée à Santander. L'armée de Moriones a perdu 7 canons et beaucoup de monde dans ses attaques successives, mais elle n'est pas en retraite. Une dépêche de Bayonne annonce l'occupation de Tolosa par les carlistes.

Malgré sa longueur, le rapport de M. de Lespinasse sur l'élection Swiney est excellent, comme tout ce qui contribuera à tuer le suffrage universel dans l'opinion publique. Il est maintenant avéré que tous les triomphes électoraux du radicalisme ne s'obtiennent qu'à l'aide de trois mensonges: *dimes, droits féodaux, seravage*, et voici comment on procède: on a trente ou quarante commis-voyageurs chargés de parcourir le département. Pendant un mois ils ont pour mission de suivre les marchés, de pérorer sur les places, d'offrir nombre de petits verres, d'attirer le plus possible les paysans dans les cabarets, et là ils les catéchisent; ils battent en brèche le presbytère avec la dîme, le château avec les droits féodaux, le roi avec ce mot: retour à l'ancien régime; et l'alcool aidant, on monte les têtes, on affole de pauvres diables qui ne songent point à mal, on sème d'atroces haines entre les enfants de la même patrie, et quand on leur a mis un bulletin rouge dans la main, quand on les a poussés comme des moutons au scrutin, alors on se rengorge, on bat de la grosse caisse, on se retourne vers le public, et on lui crie: La nation est avec nous! la nation est républicaine! A la porte l'Assemblée, à nous le pouvoir!

Depuis un an, pas une élection sans que se renouvelle cette sinistre comédie, qui malheureusement fait des dupes et terrorise le pays! Ne vous plaignez donc pas de ceux qui, comme M. de Lespinasse, soulèvent le voile couvrant les turpitudes du système électoral, et montrant au pays à quels moyens honteux, ignobles, recourt la démagogie pour tromper le peuple et l'exploiter.

On s'étonne que les départements les plus conservateurs fassent de détestables élections; mais étant donné ce qui se passe, nous sommes surpris que M. de Biliotti ait obtenu 27,000 voix à Avignon, et M. de Beauchamp 31,384 dans la Vienne. Le vrai propriétaire du sol est le paysan; s'il en possède 72 0/0, il afferme le reste. En bien, que lit-il? Le *Rappel*, la *Republique française* et le *Petit Père Duchêne* local. On les lui distribue gratis dans les marchés; on les colporte dans les hameaux les plus reculés. Que lui disent ces journaux? On

veut te déposséder! Que lui enseignent-ils! la haine, l'envie! Que flattent-ils en lui? ses plus mauvaises passions. Et lorsqu'on lui dit: Tu es le nombre; avec un petit morceau de papier tu peux briser le château, supprimer le presbytère, prendre le bien des riches! vous vous étonnez qu'il vous envoie à l'Assemblée des Ranc et des Marcou! Etonnez-vous donc plutôt quand il donne encore près de 32,000 voix à M. de Beauchamp contre 33 à M. Lepetit, le candidat des rouges.

Ce paysan à qui manque l'instruction nécessaire pour apprécier la valeur des journaux qu'on lui jette en pâture, subit leur influence, et il vote sans se douter qu'il conduit sa patrie à la plus honteuse des dissolutions, la mort dans l'égoût communard.

Voilà la situation de la France aujourd'hui. Le mensonge et le cabaret d'un côté; ignorance, bêtise, inconscience de l'autre, et avec cela on veut faire de l'ordre, inspirer confiance au capital, se relever des humiliations de 1870, redevenir la grande France. On fléchit le genou devant le suffrage universel, comme jadis les gladiateurs en présence de César, et puis l'on s'étonne que le commerce soit mort, qu'il faille nourrir les ouvriers de Paris, et que l'Europe ne compte plus avec nous. On parle de menaces de guerre du côté de Berlin. Et pourquoi la guerre quand le suffrage universel, tel qu'il est pratiqué, nous tue bien plus sûrement que les balles et la mitraille, quand il ne s'agit que de le laisser faire?

X. DE FONTAINES.

L'Académie française s'est réunie hier pour la seconde fois, à une heure, afin de prendre une décision relative à la réception de M. Emile Ollivier, qui doit avoir lieu demain. M. Patin, secrétaire perpétuel, qui avait été délégué hier par ses collègues auprès de M. Ollivier, a rendu compte de sa mission.

M. le secrétaire perpétuel avait été chargé de demander au récipiendaire qu'il voulait bien communiquer son discours à l'Académie, comme il l'avait fait pour la commission. En même temps, M. Patin devait exprimer à M. E. Ollivier le regret que l'Académie avait éprouvé de quelques paroles un peu vives qui avaient été échangées dans le sein de la commission entre lui et M. Guizot.

A ces avances, M. Ollivier a répondu par une fin de non-recevoir. Bien plus, au début la séance d'hier il a été donné lecture d'une lettre de M. Ollivier déclarant en termes très vifs qu'il refusait de soumettre son discours au jugement de l'Académie, et qu'il avait cru également devoir s'abstenir de se rendre à la séance de ce jour, ajoutant qu'il ne voulait pas s'exposer de nouveau à des reproches semblables à ceux qui lui avaient déjà été adressés dans la commission.

En conséquence, l'Académie française, dans sa séance de ce jour, à la majorité de 29 voix contre 6, a décidé que la réception de M. Emile Ollivier serait indéfiniment ajournée, non pas à cause des parties un peu vives de son discours, mais bien parce que le récipiendaire avait refusé d'en donner communication.

La lettre de Monseigneur Reuss.

Voici le texte de la lettre que l'évêque de Strasbourg a adressée au *Journal de l'Alsace*, et dont une dépêche nous apportait hier le résumé.

Le *Journal de l'Alsace* fait observer que cette lettre est écrite de la main de Mgr Reuss:

Monsieur. Je lis dans le *Journal d'Alsace*, sous la date du 21 février: « L'évêque de Strasbourg répudie solennellement toute solidarité avec la protestation de M. Teutsch, en son nom et au nom des catholiques d'Alsace... et déclare solennellement reconnaître le traité de Francfort. »

Ces paroles, ainsi que d'autres articles de journaux, plus ou moins mal interprétés, plus ou moins contraires à la vérité et accompagnés d'agitations et d'excitations odieuses contre ma personne et mes convictions, m'ont valu et continueront à me valoir une avalanche d'injures et de maledictions. J'ai subi ces cruelles avanies en silence, me contentant de la pensée charitable que le bon sens public et les principes du droit de la saine raison finiraient par triompher.

Pour toute justification de ma conduite politique en cette occasion je me borne à relater les faits. Je m'adresse de préférence au *Journal d'Alsace*, parce que cette feuille, sans mauvais vouloir, je pense, ouvert la campagne contre moi, et que, d'ailleurs, les catholiques n'ont à leur service aucun organe provincial où ils puissent élever leur voix et réfuter les calomnies; même le pauvre *petit Volksfreund*, avec ses humbles huit pages par semaine, a été condamné au silence pour deux mois.

Vous connaissez, Monsieur, la motion (Antrag) de la députation d'Alsace-Lorraine qui a dû être motivée et développée le 18 février, à l'effet de demander le plébiscite en faveur de cette province, et de protester ainsi indirectement contre le traité de Francfort. Quoique personnellement je regardasse ce moyen d'entrer en matière au Reichstag comme gros de tempêtes et peu fait pour obtenir des adoucissements à notre pays, depuis trois ans sous le poids écrasant de la dictature, j'ai signé, à mon corps défendant, la motion, pour ne pas, dès le principe, me séparer de mes collègues alsaciens et lorrains, conservant l'espoir de trouver dans le cours de la session une occasion favorable d'expliquer ou de rectifier la pensée en ce qu'elle pouvait présenter de discutable ou de moins correct.

Ce que j'avais prévu est arrivé. Les catholiques, la plupart des hommes éminents, nous ont, dès la production de notre *Antrag*, déclaré qu'ils ne pourraient pas nous suivre dans cette voie.

M. Teutsch se chargea de présenter la motion et de la motiver en séance publique. L'affaire fut à l'ordre du jour le 18 février. M. Teutsch se rendit courageusement à la tribune et, dut, à trois reprises, commencer son discours, M. le président lui faisant trois fois observer qu'il n'avait pas encore la parole.

Dès que l'orateur entra en matière, le président fit sonner la cloche, lui interdisant d'entrer en discussion et l'invitant à motiver uniquement sa motion. Après beaucoup d'interruptions, de rires et de huées de la part des nationaux-libéraux et du soi-disant parti de l'empire (*reichpartei*), M. Teutsch s'anima de plus en plus et jeta à la face de l'Assemblée ces paroles: *L'Allemagne a dépassé les limites du droit d'une nation civilisée*. Dès lors les murmures, les clameurs et les insultes de la majorité de la Chambre

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 6 MARS 1874.

Le Choix de Suzanne

DEUXIÈME PARTIE

I. — (Suite)

En arrivant à Paris, hors de lui par la dépêche qu'il venait de recevoir, Albert trouva sa mère bien gravement malade: on avait peu d'espoir de la sauver, une fluxion de poitrine s'était déclarée, et, malgré les soins des plus grands docteurs, la mort semblait imminente.

Le désespoir du jeune homme serait difficile à décrire: sa mère n'avait vécu que pour lui, elle était de celles qui concentrent sur la tête chérie d'un fils leurs forces, leurs soins, leur vie entière. Jusqu'à l'âge où les leçons des hommes étaient devenues nécessaires au jeune enfant, elle avait dirigé elle-même l'éducation d'Albert: elle avait appris le grec et le latin pour pouvoir le lui enseigner; plus tard, au collège, où il était simplement externe, car elle n'avait pas voulu se séparer de lui, elle fut sa seule répétitrice; elle dédaignait les vains plaisirs du monde, les petites ambitions, les coquetteries, les rivalités féminines. Elle se mit au-dessus de son sexe et acquit véritablement, en l'inspirant à l'enfant qui se faisait homme,

cette virilité que donnent des études élevées, la science et la philosophie. Ce qu'elle gagna en force, naturellement elle le perdit en grâce; elle s'éleva au début du chemin, mais la voie qu'elle suivait était droite et, malgré ses aspérités, sa longueur, son aridité, elle conduisait à un but: le bonheur de son fils. La mère ne se découragea pas.

Sans être jolie, Mme Lorin était agréable; elle eût pu plaire, elle ne s'en préoccupa point; sa position de fortune était médiocre, elle ne semblait pas en souffrir; enfin, que son cœur parlât ou non, elle lui avait toujours imposé silence: Albert l'occupait uniquement.

D'anciens amis de la jeune femme, qui l'avaient connue jeune fille, la plaigraient et l'admiraient.

Selon eux, cette conduite presque héroïque provenait d'une complète désillusion, d'un immense amour-propre blessé, d'une ambition démesurée et d'une loyale observance du devoir. Ils avaient raison. Mme Lorin était véritablement une nature supérieure; elle n'usait beaucoup de jugement à beaucoup d'esprit, ce qui est fort rare; elle avait conscience de sa supériorité. Malheureusement on la maria très-jeune à un homme ordinaire, qui ne réalisa aucun des rêves, aucune des ambitions de la jeune fille. M. Lorin était excellent, mais complètement dénué de poésie; il aimait sa femme tranquillement, simplement, se contentant de lui épargner toute peine, tout souci. Il était beaucoup plus

âgé qu'elle; cela eût été indifférent à la jeune femme s'il eût répondu à ses aspirations, il n'en fut rien: la rondeur et la bonhomie de son mari lui déplurent; lorsqu'elle s'appuya sur son bras et regarda la boutonnière où s'attachait le ruban rouge de la Légion d'honneur, elle remarqua que, s'il devait jamais l'acquiescer, ce qui n'était pas probable, ce ruban ne changerait rien à l'air commun de l'homme auquel elle avait uni sa vie. Elle pleura, mais elle était honnête et loyale; l'idée ne lui vint pas de chercher à se consoler.

Encore s'il eût eu de l'esprit! Qu'est-ce que l'apparence devant la réalité? Mais jamais un rayonnement lumineux n'anima sa physionomie si peu expressive; en vain elle chercha un côté qui trahit l'homme intelligent, elle ne rencontra qu'un bon bourgeois content de lui, dont l'exactitude en toute chose était la plus grande qualité. Avec une malice encore enfantine, malgré les déceptions qui la blessaient, elle voulut explorer ce terrain abrupt et voyager autour de l'âme de son mari. « Hélas! se dit-elle un jour, c'est une île déserte; on n'y découvre que ce qui manque! »

Elle allait trop loin dans son jugement; elle niait presque le cœur, la droiture, la probité de celui dont elle portait le nom.

Toute spirituelle qu'elle fût, elle commit une grande faute: elle montra ouvertement le dédain qu'elle ressentait. Loïn de chercher à mettre en relief le

peu de qualités de son mari, elle l'effaça complètement. Elle était trop jeune, trop inexpérimentée pour comprendre que toujours, dans de sensibles cas, le ridicule imprimé à l'homme rejait sur la femme. Elle eut cependant assez de bon sens pour ne pas se poser en héroïne inconsidérée et ne permit pas aux consolateurs, toujours prêts à apparaître au moment critique, d'intervenir; peut-être cependant eût-elle failli, cela est même probable, car si elle avait le sentiment du devoir, elle n'avait pas, enracinée bien au fond de l'âme, la foi religieuse qui maintient au milieu de l'épreuve et fait surnager l'honneur entraîné par le courant.

Ce qui la sauva, ce fut le premier tressaillement en elle de son enfant encore invisible; elle s'attacha à cette espérance, qui fut, sans qu'elle s'en doutât, l'ancre sauveur d'une vertu qui pouvait sombrer au milieu des écueils. Elle n'éprouva pas pour son fils les naïvetés et délicieuses tendresses des jeunes mères; elle le nourrit elle-même et lui prodigua tous ses soins, mais on devinait que l'enfant, qui n'était encore qu'un joujou, ne satisfaisait pas entièrement sa mère; elle semblait l'aimer plus dans l'avenir que dans le présent, elle avait une impatience fiévreuse de le voir grandir; elle épiait toute lueur d'intelligence sur le petit visage. « Pourvu qu'il me ressemble! » se disait-elle. Le premier sourire ne la laissa pas indifférente, mais le premier pas et le

premier mot furent de plus vives joies. L'enfant grandit: grâce à Dieu, il était intelligent; ses petites saillies étaient fines, ses petites malices furent enregistrées (comme autant de traits d'esprit). Comme tous les enfants, il aimait à questionner; les éternels pourquoi et parce que, qui dénotent toujours le besoin de connaître, de comprendre, de savoir, ne furent pas épargnés à la mère ravie de développer d'aussi heureuses facultés. C'est à partir de ce moment que le monde ne fut plus rien pour elle, que son fils fut tout.

N'ayant jamais revendiqué la première place qui lui appartenait de droit, M. Lorin ne songea pas à nier la supériorité de sa femme, dont il fut longtemps épris, et qui ne lui devint indifférente qu'au bout de longues années. Homme pratique s'il en fut, tout à ses affaires, il fut charmé qu'elle eût assez d'énergie, de savoir et d'autorité pour gouverner leur fils; il ne se mêla en rien de l'éducation du jeune homme, il se contenta d'applaudir à ses succès.

Et de fait, jamais enfant ne répondit mieux aux espérances et ne satisfait plus entièrement les ambitions maternelles.

(A suivre)

EN VENTE
Annuaire de l'arrondissement de Lille
POUR 1874
Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.